

# Pétition pour la protection du Coteau

**GRANSON ■ L'association «Touche pas à mon Coteau» demande le classement en zone d'utilité publique des terrains situés près de la vieille ville.**

Une délégation de l'association «Touche pas à mon Coteau» a déposé vendredi dernier une pétition portant plus de 400 signatures, qui demande qu'on rende inconstructible la zone située derrière les Remparts, au nord-ouest du

vieux bourg de Grandson.

La délégation des pétitionnaires a été accueillie par le secrétaire municipal de Grandson, qui a pris acte de leur requête. Si la pétition est adressée à la Municipalité, il est fort vraisemblable qu'elle soit transmise au bureau du Conseil communal. Celui-ci devrait l'inscrire à l'ordre du jour de l'une de ses prochaines séances. C'est dire qu'un débat devrait avoir lieu d'ici l'automne, quand bien même, à ce stade, aucun projet détaillé n'a été produit ni mis à l'enquête publique.

Les pétitionnaires sont fiers d'avoir réuni 423 signatures de citoyens grandsonnois, soit 20% du corps électoral. Ils relèvent qu'un projet d'urbanisation concernant cette zone avait été



José Cabrera, Sylvianne Ashdown et Michel Bory sont venus déposer la pétition au nom de l'association de défense du Coteau des Remparts. Isidore Raposo

étudié au début des années 1980, puis retiré en 1985.

Les pétitionnaires reprochent à la Municipalité «l'absence de dialogue». Ce à quoi le syndic, François Payot, répondait récemment qu'il est difficile de dialoguer avec des personnes qui

n'entrent en matière que sur un objectif: éliminer tout projet de construction.

Dans ce contexte, il est possible que, dans un avenir plus ou moins lointain, le peuple doive trancher.

I. Ro ■

## Information

Une séance d'information sur l'enquête mandatée par la Municipalité, et réalisée par la HEIG-VD, sur les besoins des usagers de Grandson aura lieu ce mercredi 20 juin, à 19h, à la salle des Quais. Les premières analyses de cette démarche réalisées sur le terrain et en ligne permettront d'en savoir plus sur les vœux des usagers.

I. Ro ■

**YVERDON-LES-BAINS ■ Nouvelle piste de décollage**

## Un futur hélicoptère sur pilotis

## En bref

YVERDON-LES-BAINS

### Opération séduction des CFF

mis aux mêmes restrictions de navigation que les bateaux à rames, les canoës ou les avirons. Les paddleurs ne doivent, par conséquent, pas pénétrer dans